



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1^{er} octobre 2019 à 19 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement
Madame Nicole Ollivier, directrice de la culture
Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur de l'aménagement urbain et des services
aux entreprises
Monsieur Jean Cardin, directeur direction adjointe des projets d'infrastructure
et du génie municipal
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics
Madame Diane Vallée, directrice de projet
Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim

CA19 21 0213

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 1^{er} octobre 2019

10.01

CA19 21 0214

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le
3 septembre 2019**

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 septembre 2019 soit par les présentes approuvé, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions du public débute à 19h20 pour se terminer à 21h50 ; 25 personnes sont entendues.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Les conseillers qui le souhaitent s'expriment sur les sujets de leur choix.

10 - Annonce-Programme de subvention du Conseil des arts de Montréal dédié aux artistes de Verdun

Lors de l'ouverture de l'assemblée, le maire fait une courte présentation concernant une subvention accordée par le Conseil des arts aux artistes de Verdun.

CA19 21 0215

Approuver le bail à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et la Concertation en développement social de Verdun pour la location du local 010 situé au 4555, rue de Verdun, à Verdun, et ce, pour un terme de 33 mois commençant le 1^{er} novembre 2019 et se terminant le 31 juillet 2022 (1192586008)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver le bail à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et la Concertation de développement social de Verdun (CDSV), pour un terme de 33 mois, et ce, du 1^{er} novembre 2019 au 31 juillet 2022 ;
2. de mandater madame Nicole Ollivier, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ledit bail.

20.01 1192586008

CA19 21 0216

Accorder un soutien financier de 17 586 \$ à l'organisme Camp Énergie afin de soutenir les activités d'initiation sportive offertes aux jeunes Verdunois pour l'année 2019-2020 dans le cadre de l'édition 2019 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans et dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-Ville (2018 - 2021)/Approuver un projet de convention à cet effet (1197020001)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier de 17 586 \$ au CAMP ÉNERGIE afin de soutenir les activités d'initiation sportive offertes aux jeunes Verdunois pour l'année 2019-2020 (période du 14 septembre 2019 au 6 juin 2020) dans le cadre de l'édition 2019 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans et dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI- Ville (2018 - 2021);
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

20.02 1197020001

CA19 21 0217

Autoriser la majoration du contrat octroyé à la firme Les Constructions H2D inc.de 3 497 765 ,34 \$ (contingences et taxes incluses) à 4 071 667,19 \$,(taxes incluses) , soit une augmentation maximale de 573 901,85 \$ (taxes incluses) et autoriser l'affectation du surplus accumulé d'un montant de 573 901,85 \$ pour couvrir les dépenses additionnelles en attendant la réception de la subvention de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) (1173461009)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser la majoration du contrat octroyé à la firme Les Constructions H2D inc.de 3 497 765,34 \$ (contingences et taxes incluses) à 4 071 667,19 \$, taxes incluses, soit une augmentation maximale de 573 901,85 \$ (taxes incluses);
2. d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 573 901,85 \$ pour l'aménagement d'une plage aux abords du fleuve dans l'arrondissement de Verdun (partie terrestre);
3. d'autoriser l'affectation du surplus accumulé d'un montant maximal de 573 901,85 \$ pour couvrir les dépenses additionnelles en attendant la réception de la subvention de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.03 1173461009

CA19 21 0218

Octroyer un contrat à "Les entreprises de construction Ventec inc." pour la reconstruction de quatre terrains de tennis au parc Elgar en l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de maximale de 733 466,51 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) - Appel d'offres public S19-021 (2 soumissionnaires)(1196454002)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'octroyer un contrat à "Les entreprises de construction Ventec inc.", le plus bas soumissionnaire conforme, pour la reconstruction de quatre terrains de tennis au parc Elgar, appel d'offres public S19-021, pour un montant maximal de 712 103,41 \$ (contingences et taxes incluses);
2. d'autoriser une dépense maximale de 733 466,51 \$ (contingences, incidences et taxes incluses);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.04 1196454002

CA19 21 0219

Autoriser une dépense maximale de 41 391 \$ pour la location d'équipements mécaniques pour le déneigement avec opérateurs, pour la période du 1er novembre 2019 au 30 avril 2020 et accorder à cette fin, un contrat aux firmes Excavations Vidolo Itée et Les entreprises Michel Gauthier, aux prix et aux conditions de leurs soumissions. Renouvellement de contrat. Appel d'offres public no.18-17080 (4 soumissionnaires) (1192198002)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense maximale de 41 391 \$, taxes incluses, pour la location d'équipements mécaniques pour le déneigement avec opérateurs pour la période du 1er novembre 2019 au 15 avril 2020;
2. d'accorder un contrat à Excavations Vidolo Itée au montant de 20 178,11 \$, pour la location d'un (1) tracteur-chargeur avec opérateur, pour la période du 1er novembre 2019 au 15 avril 2020, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public no. 18-17080;
3. d'accorder un contrat à Les entreprises Michel Gauthier au montant de 21 212,89 \$, pour la location d'un (1) tracteur-chargeur avec opérateur, pour la période du 1er novembre 2019 au 15 avril 2020, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public no. 18-17080;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

20.05 1192198002

CA19 21 0220

Rejeter les soumissions reçues pour les travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et d'installation des bases de lampadaires et conduits au parc de l'Honorable-George-O'Reilly dans l'arrondissement de Verdun. Appel d'offres public S19-020 - Cinq (5) soumissionnaires (1196454001)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de rejeter les soumissions déposées dans le cadre des travaux de construction d'une piste multifonctionnelle et d'installation des bases de lampadaires et conduits au parc de l'Honorable-George-O'Reilly, dans l'arrondissement de Verdun. Appel d'offres public S19-020 - Cinq (5) soumissionnaires.

20.06 1196454001

CA19 21 0221

Dépôt des rapports budgétaires pour la période d'août 2019 (1197148019)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période d'août 2019 par la Division des ressources financières, et ce, à titre informatif.

30.01 1197148019

CA19 21 0222

Dépôt pour information des virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations pour la période d'août 2019 (1197148021)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt pour information des virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations (PTI) pour la période d'août 2019.

30.02 1197148021

CA19 21 0223

Dépôt des listes des bons de commande approuvés ainsi que les listes des factures non associées à un bon de commande pour la période d'août 2019 (1197148020)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des listes des bons de commande approuvés ainsi que les listes des factures non associées à un bon de commande, pour la période d'août 2019;

30.03 1197148020

CA19 21 0224

Dépôt, pour information, de la liste des décisions déléguées, prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2019 et pour la période du 1^{er} au 31 août 2019, à l'arrondissement de Verdun (1190357013)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer, pour information, la liste des décisions déléguées, prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2019 et au 1^{er} au 31 août 2019, en vertu du Règlement RCA17 210005 intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (RCA17 210005) », tel qu'amendé.

30.04 1190357013

CA19 21 0225

Accorder une contribution financière de 1000 \$, non taxable et non récurrente, à l'organisme Le Marché bio-local, dans le cadre du marché public dans le quartier de L'Île-des-Soeurs (1194637012)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 1000 \$, non taxable et non récurrente, à l'organisme Le Marché bio-local, dans le cadre du marché public dans le quartier de L'Île-des-Soeurs;
2. d'imputer la dépense selon les informations inscrites au sommaire décisionnel.

30.05 1194637012

CA19 21 0226

Proclamer la semaine du 19 au 26 octobre 2019 « Semaine des bibliothèques publiques du Québec ». Autoriser la Division de la culture, des bibliothèques et du développement social à participer au projet d'amnisties liées à la lecture intitulé « Lire c'est payant! », et ce, pour la période du 19 au 26 octobre 2019 (1195148002)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de proclamer la semaine du 19 au 26 octobre 2019 «*Semaine des bibliothèques publiques du Québec*»;
2. d'autoriser la Division de la culture, des bibliothèques et du développement social à participer au projet d'amnistie lié à la lecture intitulée «*Lire c'est payant!*», et ce, pour la période du 19 au 26 octobre 2019.

30.06 1195148002

CA19 21 0227

Accepter une somme de 17 381 \$ représentant 10 % de la valeur marchande du lot 6 317 425, et ce, en vertu du Règlement n°17-055 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal - Arrondissement de Verdun (1198188005)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter la somme de 17 381 \$ aux fins de parcs, représentant 10 % de la valeur marchande du lot 6 317 425, et ce, en vertu du Règlement sur le lotissement n°1751 et du Règlement n°17-055 relatif à la cession pour fins de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal.

40.01 1198188005

CA19 21 0228

Édicter une ordonnance pour autoriser l'aménagement d'une terrasse commerciale sur le domaine public du 16 octobre 2019 au 14 avril 2020 au 5411, rue de Verdun (Bagel St-Lo) (1192959003)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur l'occupation du domaine public n° 1516, une ordonnance relative à l'autorisation d'aménager une terrasse commerciale sur le domaine public du 16 octobre 2019 au 14 avril 2020 au 5411, rue de Verdun (Bagel St-Lo).

40.02 1192959003

CA19 21 0229

Adoption - Règlement RCA19 210005 concernant le droit de visite et d'inspection (1194032001)

Vu l'avis de motion donné du Règlement concernant le droit de visite et d'inspection à la séance du conseil d'arrondissement du 7 mai 2019 par sa résolution CA19 210118;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement concernant le droit de visite et d'inspection » à la séance du conseil d'arrondissement du 7 mai 2019 par sa résolution CA19 210118;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le règlement RCA19 210005 intitulé : « Règlement concernant le droit de visite et d'inspection ».

40.03 1194032001

CA19 21 0230

Avis de motion et adoption du projet de règlement RCA04 210012-3 intitulé "Règlement modifiant le règlement RCA04 210012 établissant le traitement des conseillers d'arrondissement et les rémunérations additionnelles de l'arrondissement de Verdun" (1196783001)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par la conseillère Véronique Tremblay de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé Règlement modifiant le règlement RCA04 210012 établissant le traitement des conseillers d'arrondissement et les rémunérations additionnelles de l'arrondissement de Verdun, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.04 1196783001

CA19 21 0231

Adopter le Règlement 1700-122 modifiant le Règlement de zonage no 1700 de l'arrondissement de Verdun afin d'y ajouter des revêtements autorisés pour les bâtiments occupés par un usage du groupe d'usages «Équipement collectif» (1195291006)

Pour faire suite à l'avis de motion donné par le conseiller Pierre L'Heureux lors de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 3 septembre 2019, résolution CA19 210207, le Règlement de zonage 1700-122 est soumis.

Ledit règlement vise à amender le règlement de zonage 1700, de façon à :

- Permettre l'ajout de revêtements autorisés pour les bâtiments occupés par un usage du groupe d'usages « Équipement collectif »;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et dossier décisionnel;

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le Règlement 1700-122 modifiant le Règlement de zonage n° 1700 de l'arrondissement de Verdun concernant les revêtements autorisés pour les bâtiments occupés par un usage du groupe d'usages « Équipement collectif ».

40.05 1195291006

CA19 21 0232

Ordonnances relatives à divers événements publics (1198447003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver la dérogation quant à la tarification;
2. D'approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement;
3. D'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics mentionnés en pièce jointe.

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA18 210003) et son annexe C;
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement RCA06 210012.

40.06 1198447003

CA19 21 0233

Entériner les modifications apportées à la structure organisationnelle, dans le cadre du processus budgétaire de 2020, et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun (1196360015)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'entériner les modifications apportées à la structure organisationnelle, dans le cadre du processus budgétaire de 2020, et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun.

50.01 1196360015

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen ne s'est inscrit à cette période de questions.

70.01

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par Le maire Jean-François Parenteau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 22h25.

70.02

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

DIANE GARAND
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
PAR INTÉRIM
